



## Est-ce cela le Nouveau Monde que l'on nous promet... ?

Sans le dire, le ministre de l'Éducation a engagé une série de réformes destinées à changer notre système éducatif.

La méthode appliquée est invariante, une personnalité est chargée de faire un rapport dont les conclusions sont mises en œuvre par le ministre sans réelle concertation.

Les organisations syndicales ne sont que simplement consultées, mais sûrement pas entendues, et il n'y a pas les débats publics qui seraient pourtant nécessaires, au regard de la profondeur des modifications et de leurs conséquences pour l'avenir des jeunes.

Les préconisations du rapport Mathiot instaurent un lycée de la sélection et de l'orientation précoce des jeunes.

Les choix complexes de disciplines majeures et mineures, l'organisation des disciplines en semestres aggraverait les déterminismes sociaux existant déjà au lycée.

Pour les personnels, la mise en œuvre de ces propositions dégraderait leurs conditions de travail, impliquerait probablement des modifications dans leurs obligations de services et conduirait à des suppressions massives de postes dans les prochaines années.

Dans le même temps, le ministère de l'Enseignement supérieur a mis en œuvre le projet de loi «Orientation et réussite des étudiants», sans attendre sa ratification par le Parlement, c'est-à-dire en dehors de tout cadre légal.

Dans un État de droit, il est difficile de comprendre une telle précipitation, c'est pourtant de cette façon qu'a été élaborée la nouvelle plate-forme «Parcoursup» au prétexte de supprimer le tirage au sort de l'ancien système.

Contrairement à la communication du gouvernement, cette plate-forme ne respectera pas les aspirations des lycéens et ne permettra pas une orientation à visage humain.

Elle institue plutôt un système opaque et injuste, qui généralise la sélection à l'entrée de l'université.

Certains lycéens verront d'emblée leurs choix satisfaits, alors que la majorité des autres devront attendre que des places se libèrent éventuellement.

Au final un nombre élevé d'étudiants risque de rejoindre, au terme d'un processus dont les règles réelles ne sont pas connues, une licence qui ne correspond que de loin à leurs souhaits initiaux.

Et pour ceux et celles dont aucun des choix n'aura été satisfait, ils seront affectés par le recteur dans les formations ayant encore des places disponibles.

Ce nouveau système d'affectation établira progressivement une hiérarchie des établissements et réduira un peu plus la valeur nationale des diplômes ce qui conduira rapidement à des licences dont la valeur, sur le marché de l'emploi, sera très différente d'une université à l'autre.

Le classement des candidatures se fera aussi en fonction de l'origine scolaire des lycéens, aggravant ainsi le tri social de notre système éducatif.

Le gouvernement, parie sur l'émergence de quelques pôles d'excellence, qui feraient partie des meilleures universités européennes voire mondiales.

Il est pourtant certain que cela ne se fera qu'au prix d'une dégradation de la formation pour l'écrasante majorité des étudiants.

Ces deux réformes sont complémentaires et sont l'expression d'une vision libérale de l'éducation, où les élèves doivent prendre la responsabilité de leur « parcours » et de leur sélection.

Ce qui se joue en ce moment n'a rien d'une réforme technique de l'admission en licence, il s'agit en réalité d'une refonte radicale de notre système éducatif qui ne manquera pas de creuser les inégalités.

Est-ce donc là le monde nouveau dont on nous promet l'émergence... ?

La **CGT** n'y croit pas c'est pour cela que nous appelons les personnels à se mobiliser par la grève le 06 février.